

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

COMMUNE DE VALS LES BAINS



DELIBERATION n°2024.04

Nombre de conseillers :

En exercice : 27
Absent : 00
Présents : 22
Procurations : 05
Votants : 27

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE et le SEPT, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de MARS, sous la présidence de Monsieur Michel CEYSSON, Maire de la Commune.

Présent(e)s : Michel CEYSSON – Françoise CHASSON – Francis CLUTIER - Marie EL FARKH – Vincent MOUNIER - Brigitte SOUCHE --Francoise VOLLE – Patrick ARCHIMBAUD– Nicole TOGNETTY – Robert LACROTTE – Peggy BROC – Aurélien ROUSSET – Marjorie LAJOIE – Mélody FERRERO – Laurent FAURE – Claudia BRET – Irène GALIBERT – André SAUZON – Martine BUREL – René MONTREDON – Christine GIBAUD – Laurent TOUZET

Procurations : Franck REVEL à Robert LACROTTE - Michel ESCHALIER à Brigitte SOUCHE - Eric JOURET à Vincent MOUNIER - Laurent LEWANDOWSKI à Marie EL FARKH - Anne VENTALON à Michel CEYSSON

Secrétaire de séance : Peggy BROC

Tarifs 2024_Complément

En décembre 2023, les tarifs applicables pour l'année 2024 ont été approuvés.

Un oubli a été fait lors de la validation des tarifs 2024, et une rectification est nécessaire. Aussi, le catalogue des droits et tarifs sera modifiée de la manière suivante :

1) Traceuse parc municipal

Location : gratuité pour les associations utilisatrices
Caution : 80€

2) Forfait électricité marché

Une commission des marchés s'est réunie le 12 février 2024, au cours de laquelle a été demandé un réajustement du forfait électrique. Actuellement, seuls quelques gros métiers payent une cotisation électrique pour l'ensemble des consommateurs du marché. Une proposition de réajustement semble donc nécessaire.

Il est proposé d'approuver la modification suivante pour les tarifs abonnés du marché :

1.2.1.1. Les abonnés (prix par an)	
surface de 0 à 2 :	91,50 €
surface de 2 à 4 :	121,00 €
surface de 4 à 6 :	152,00 €
surface de 6 à 8 :	196,00 €
surface de 8 à 10:	230,00 €
surface de 10 à 14 :	291,50 €
surface de 14 à 18 :	349,00 €
Frais d'électricité petits métiers (chambres froides)	21,00 €
Frais d'électricité gros métiers (friterie, rôtisserie...)	115,00 €

L'ensemble de ces tarifs seront ajoutés au tableau général du catalogue droits et tarifs 2024.

Le Conseil Municipal, APPROUVE à l'UNANIMITE des membres présents et/ou représentés, cette proposition.

« Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en
Sous-Préfecture de Largentière le 12 MARS 2024
et de sa publication à la même date »

Pour extrait certifié conforme

Vals les Bains, le 11 mars 2024

Le Maire

Michel CEYSSON

